CORONAVIRUS + + + CORONAVIRUS + + + CORONAVIRUS + + + CORONAVIRUS + + + CORONAVIRUS

# Les cantons ont saisi le caractère urgent»

**s présidents des cinq Groupements cantonaux d'agences de voyages face aux aides aux cas de rigueur.**

| | Où en est le dossier d'aide aux cas de rigueur dans votre canton et avec quel conseiller d'État ou instance êtes-vous en contact? | Quelle aide concrète est envisagée et quand l'obtiendrez-vous? | Avez-vous mis en place une «task force» cantonale et qui en fait partie? | Est-il plus simple de se faire entendre en étant président patron de PME plutôt qu'employé d'un grand groupe? |
|---|---|---|---|---|
| **OLIVIER EMCH** GAVG | Le GAVG a été en contact avec Pierre Maudet puis avec Nathalie Fontanet, qui ont compris l'importance d'aider en assumant une partie des charges incompressibles. Il ne s'agit pas d'aide à fonds perdu mais d'investissement que l'État amortira en évitant des licenciements. | Le Grand Conseil a validé deux lois: la première de CHF 100 millions, puis une loi complémentaire de CHF 30 millions. Celle-ci permettra de toucher, à certaines conditions, d'éventuels subsides en décembre, sans attendre l'ordonnance finale de la Confédération. | J'ai constitué une «task force» quand le Conseil fédéral a annoncé que les demandes devaient être sollicitées par les cantons. Kurt Wipraechtiger, notre président d'honneur, ainsi que Claude Luterbacher (Conseil de fondation du Fonds de garantie) en font partie. | Dès lors que vous représentez un groupement d'agences et non pas votre entreprise, cela ne devrait pas faire de différence. Mais je n'ai peut-être pas tous les éléments. Il s'agit avant tout de ne pas compter son temps car cela demande beaucoup d'investissement. |
| **DAVID LÉCHOT** GAVF | Le formulaire «cas de rigueur» est en ligne et les agences peuvent transmettre leur demande à la Direction de l'économie et de l'emploi. Un formulaire Excel sur la façon de calculer a été envoyé à nos membres. Je suis en contact avec le conseiller d'État Olivier Curty et son excellente équipe. | Cela sera difficile de recevoir quelque chose d'ici la fin de l'année (vacances!), mais on peut espérer les premiers versements d'ici mi-janvier. Cela dépendra de la date d'envoi des informations requises par les agences, lesquelles doivent apporter la preuve de la viabilité de leur entreprise. | Non, pas officiellement, mais nous nous sommes retrouvés à plusieurs agences indépendantes pour les premières discussions. Lors du premier entretien avec Olivier Curty et son équipe, j'étais accompagné de Denise Ducrest d'Emeraude Voyages et de Sylvie Gachet de Moléson Voyages. | Non, pas forcément si le président d'un groupement qui est «employé d'un grand groupe» est bien entouré par ses collègues ou par son comité. |
| **FRANÇOIS NICOLET** GAVNAJ | Nous sommes en contact avec les conseillers d'État Jean-Nathanaël Karakach (NE) et Jacques Gerber (JU). Nous le sommes également avec le chef de service de l'économie, Jean-Kley Tullii (NE), afin de compléter les dossiers de chaque agence, ainsi qu'avec Julien Hostettler (JU). | Aucune aide concrète n'a été décidée par Neuchâtel, la décision étant prévue pour janvier. Dans le Jura, le parlement a accepté l'aide aux cas de rigueur, qui devrait être versée cette année. Dans le Jura bernois, le dossier est bloqué comme le regrette Koni Koelbl (Travel-Solutions), de la «task force». | Je coordonne les mesures administratives des trois cantons avec comme délégués Nathalie Chuat (Val Evasion) pour Neuchâtel, Aline Frésard (Jura Voyages) dans le Jura et Marcel Greder (ID Voyages) pour le Jura bernois. | Ma fonction auprès du Groupe MTCH et d'Hotelplan m'impose bien entendu certaines conditions. C'est la raison pour laquelle un délégué de chaque canton, qui est aussi patron de PME, me représente. |
| **DOMINIQUE ÉVÉQUOZ** GVAV | Aucune ordonnance formelle, les demandes étant traitées au cas par cas par le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation et ensuite par le Centre de cautionnement et de financement. Les dossiers doivent être déposés avant le 31 décembre et les aides devraient parvenir en deux temps. | L'aide devrait porter sur les frais fixes entre le 15 mars 2020 et le 15 mars 2021. Les versements sont prévus cette année pour les dossiers déjà transmis et au début 2021 pour les autres. Le montant est plafonné à CHF 300 000, uniquement pour les membres d'un fonds de garantie reconnu. | Le comité (Raphaël Lathion, Pierre Melly, Nadia Vionnet et moi-même) compose notre «task force», plus Armand Zenklusen pour le Haut-Valais. J'ai assumé l'essentiel des contacts avec les autorités, le Clan des 7 et nos membres (étendus à toutes les agences faisant partie d'un fonds de garantie). | Le bon écho reçu en Valais est essentiellement dû à ce facteur. Le fait que notre comité ne comprenne que des patrons indépendants est un plus pour la défense des intérêts des PME, même les informations ont toujours été transmises à l'ensemble des acteurs, y compris aux grands réseaux. |
| **SANDRA POGET** GAVV | L'arrêté cantonal a été voté et adopté le 3 décembre (la base légale est là). Celui-ci devra encore être validé par le Grand Conseil, si tout se passe bien cette semaine. Nous sommes en contact avec le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) et son secrétaire, François Vodoz. | Pas encore d'aide concrète de la part du canton. Nous ne savons pas encore comment les aides se présenteront, mais nous devrions pouvoir faire les demandes avant la fin de l'année. | Il n'y a pas de «task force» qui a été mise en place dans le canton de Vaud. C'est le GAVV et son comité, avec l'aide du vice-président de la Fédération suisse du voyage, Stéphane Jayet, qui se charge de faire le lien entre le canton et les agences de voyages vaudoises. | Je pense qu'il est plus aisé, dans ce contexte précis, pour un patron ou une patronne de PME de se faire entendre auprès des autorités cantonales que pour un employé d'un grand groupe. |

Sondage: Dominique Sudan